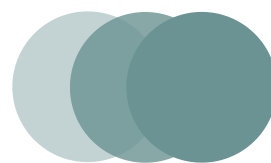


Catalogue de formations 2027



SOMMAIRE



1

DÉVELOPPEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

L'alimentation de l'enfant de 0 à 3 ans
L'accueil inclusif en EAJE

2

SANTÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Formations à venir...

3

ÉVEIL DE L'ENFANT

Formations à venir...

4

PROFESSIONNALISATION

Être Référent Santé & Accueil Inclusif

L'alimentation de l'enfant de 0 à 3 ans

Durée	Public	Format	Tarif
6 heures	Professionnels de la petite enfance	Présentiel INTRA Distanciel INTER	INTRA : sur devis INTER : 160€ net de taxe

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'alimentation du jeune enfant constitue un enjeu majeur de santé publique, de développement et de prévention. Les recommandations nutritionnelles ont récemment évolué avec la publication du Programme National Nutrition Santé (PNNS 5 – 2026-2030), renforçant les attentes envers les EAJE en matière de qualité nutritionnelle, de diversification alimentaire et d'accompagnement des familles.

Au-delà des aspects nutritionnels, le repas est un temps privilégié de développement, d'attachement, de socialisation et d'acquisition de l'autonomie. Les professionnels sont également confrontés à certaines difficultés alimentaires, nécessitant une posture adaptée et un repérage précoce.

Cette demi-journée de formation permet aux équipes d'actualiser leurs connaissances, de sécuriser leurs pratiques et de disposer de repères concrets pour accompagner les enfants et leurs familles dans le respect des recommandations scientifiques actuelles.

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse à :

- Tout professionnel exerçant en EAJE (micro-crèche, crèche collective, MAM) : auxiliaire de puériculture, EJE, CAP AEPE, infirmière, directrice
- En priorité aux équipes souhaitant actualiser leurs pratiques autour de l'alimentation du jeune enfant et harmoniser leurs pratiques professionnelles.

Nombre de participants : 3 à 12 personnes.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de formation spécifique n'est exigé. Les participants doivent simplement :

- Exercer ou avoir exercé en EAJE (expérience professionnelle en structure petite enfance)
- Être disponibles sur la totalité de la demi-journée

Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Tout besoin d'adaptation doit être signalé à l'organisme de formation au plus tard 15 jours avant la session afin de mettre en place les compensations nécessaires. Référent handicap : Florine MAILLET, contact@canopeepetiteenfance.fr

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les principales recommandations du PNNS 5 (2026-2030) applicables en EAJE ainsi que leurs implications réglementaires.
- Actualiser leurs pratiques de diversification alimentaire selon les recommandations les plus récentes (textures, allergènes, rythmes d'introduction).
- Comprendre les enjeux développementaux, sensoriels et relationnels du repas chez le jeune enfant.

- Adopter une posture professionnelle favorisant le plaisir alimentaire, l'autonomie et l'autorégulation de l'enfant.
- Adapter leur communication avec les familles autour des questions alimentaires.
- Repérer les principales difficultés alimentaires du jeune enfant et distinguer les situations relevant du développement habituel de celles nécessitant une vigilance.
- Identifier les professionnels ressources et les modalités d'orientation adaptées.

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Horaires	Contenu	Méthode/Outil
9h30 – 9h45	Accueil des participants - Tour de table - Présentation des objectifs et du déroulement de la demi-journée	Tour de table Échanges sur les questionnaires de positionnement réalisés au préalable
9h45 – 11h15	BLOC 1 – Recommandations alimentaires actualisées : PNNS 5, diversification alimentaire, distinguo obligations réglementaires/recommandations de bonnes pratiques	Apport théorique Quizz interactif Échange de pratique
11h25 – 13h00	BLOC 2 – La relation enfant/professionnel au temps du repas : repas comme temps d'attachement, de développement et d'autonomisation, notion de plaisir, motricité fine, autorégulation, attitudes professionnelles, communication avec l'enfant et accompagnement des familles	Apport théorique Analyse de la pratique Échanges autour de situations concrètes
13h00 – 14h00	PAUSE DÉJEUNER	
14h00 – 15h20	BLOC 3 – Repérage des difficultés alimentaires : Néophobie alimentaire, troubles alimentaires pédiatriques, frein de langue, reflux gastro-oesophagien, identification des interlocuteurs et orientation	Apports théoriques Analyse de situations professionnelles Échanges entre participants.
15h30 – 16h20	Évaluation des acquis par mises en situation	Mises en situation (réponses dans le chat, correction collective, feedback formatif)
16h20 – 16h30	Évaluation de la formation et synthèse	Questionnaire de fin de formation

MOYENS MATÉRIELS

- Support diaporama (remis aux participants en PDF)
- Ressources documentaires (recommandations PNNS, fiches pratiques, ressources scientifiques et réglementaires)

- Études de cas et outils d'aide au repérage.

La formatrice apporte son propre matériel.

Pour les formations en distanciel, les participants se connectent via Zoom à l'aide d'un ordinateur ou d'une tablette équipés d'une caméra, d'un microphone et d'une connexion internet stable.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis (positionnement) : questionnaire de positionnement avant la formation (Framaforms). Les résultats sont exploités afin d'adapter les échanges et les apports pédagogiques.
- Évaluation des acquis (en cours) : Études de cas, analyses de situations professionnelles et quizz.
- Évaluation des acquis (à chaud) : Mise en situation individuelle avec réponses dans le chat et questionnaire d'auto-évaluation des apprentissages intégré au questionnaire de satisfaction
- Évaluation de la satisfaction : Questionnaire de satisfaction à chaud
- Évaluation à froid : Questionnaire à froid adressé par email 3 mois après la formation

Une attestation individuelle de formation est remise à chaque participant à l'issue de la session.

À noter que les indicateurs de résultats seront publiés sur le site www.canopeepetiteenfance.fr à l'issue des premières sessions.

INFORMATIONS PRATIQUES ET MODALITÉS D'ACCÈS

Durée totale : 6 heures

Format :

- Présentiel : intra-établissement → formation dispensée dans les locaux de la structure commanditaire.
- Distanciel : classe virtuelle → formation dispensée à distance via la plateforme Zoom (lien de connexion transmis par email au participant 48h avant la session). *Configuration requise : ordinateur ou tablette avec caméra et microphone, connexion internet stable. Un test de connexion peut être organisé sur demande avant la session.*

Effectif : 3 à 12 participants maximum

Tarif :

- Formation INTER : 160€
- Formation INTRA : sur devis, selon effectif et localisation géographique. Contactez Canopée Petite Enfance pour un devis personnalisé sous 48h.

Financement : OPCO (sous condition d'éligibilité), plan de développement des compétences, autofinancement. Canopée Petite Enfance vous accompagne dans le montage de votre dossier de financement

Délai d'accès : Formation accessible dès réception de la convention signée et, le cas échéant, des pièces administratives complètes, soit généralement sous 7 à 15 jours après la demande, sous réserve des dates de session disponibles.

Accessibilité handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Tout besoin spécifique doit être signalé lors de l'inscription. Le référent handicap Canopée Petite Enfance prend contact avec le participant dans les 5 jours ouvrés pour définir les adaptations nécessaires.

Sanction de la formation : Attestation individuelle de formation remise à chaque participant à l'issue de la session – la formation ne conduit pas à une certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au RS

PROFIL DE L'INTERVENANT

La formation est animée par une infirmière-puéricultrice diplômée d'État, formatrice spécialisée en petite enfance. L'intervenante justifie d'une expérience professionnelle significative en structures d'accueil collectif et en formation continue de professionnels de la petite enfance.

CONTACT ET INSCRIPTIONS

Canopée Petite Enfance

Email : contact@canopeepetiteenfance.fr

Téléphone : 07 63 76 10 88

Site web : www.canopeepetiteenfance.fr

L'accueil inclusif en EAJE

Durée	Public	Format	Tarif
3 heures	Professionnels de la petite enfance	Présentiel INTRA Distanciel INTER	INTRA : sur devis INTER : 100€ net de taxe

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'accueil inclusif est au cœur des missions des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant. La réglementation (décret du 30 août 2021 et circulaire du 26 octobre 2021) impose aux EAJE d'accueillir tout enfant, quels que soient ses besoins spécifiques, en lien étroit avec les familles et les partenaires médico-sociaux.

Cette formation d'une demi-journée permet aux équipes de crèche de (re)questionner leurs pratiques, de mieux connaître le cadre légal et de repartir avec des outils concrets pour organiser et vivre l'accueil inclusif au quotidien.

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse à :

- Tout professionnel exerçant en EAJE (micro-crèche, crèche collective, MAM) : auxiliaire de puériculture, EJE, CAP AEPE, infirmière, directrice
- En priorité aux équipes souhaitant initier ou renforcer un projet d'accueil inclusif

Nombre de participants : 3 à 12 personnes.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de formation spécifique n'est exigé. Les participants doivent simplement :

- Exercer ou avoir exercé en EAJE (expérience professionnelle en structure petite enfance)
- Être disponibles sur la totalité de la demi-journée

Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Tout besoin d'adaptation doit être signalé à l'organisme de formation au plus tard 15 jours avant la session afin de mettre en place les compensations nécessaires. Référent handicap : Florine MAILLET, contact@canoopetiteenfance.fr

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir la notion d'accueil inclusif et distinguer inclusion, intégration et participation
- Identifier le cadre réglementaire applicable aux EAJE
- Repérer les écarts inhabituels de développement et utiliser les outils de repérage adaptés, en lien avec le RSAI et les partenaires.
- Analyser sa propre posture professionnelle face à la différence et identifier les représentations à déconstruire
- Identifier les partenaires médico-sociaux clés et les modalités de coordination

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Horaires	Contenu	Méthode/Outil
9h30 – 9h45	Accueil des participants - Tour de table - Présentation des objectifs et du déroulement de la demi-journée	Tour de table Nuage de mots
9h45 – 10h15	BLOC 1 – Cadrage conceptuel et réglementaire : Définitions, cadre légal, les obligations de l'EAJE	Apport magistral Exercice pratique
10h15 – 11h10	BLOC 2 – Repérage des enfants à besoins spécifiques : comprendre les troubles du neurodéveloppement, observer les écarts de développement, utiliser la grille nationale de repérage, échanger avec les familles, mobiliser les partenaires et comprendre le parcours PCO. Identifier le rôle du RSAI dans l'accompagnement des équipes et la démarche de repérage.	Apport magistral Analyse de la pratique
11h10 – 11h20	PAUSE	
11h20 – 12h05	BLOC 3 – Étude de cas : Analyse d'une situation concrète, repérage des signes d'alerte, proposition d'accompagnement et travail en réseau	Étude de cas Travail de groupe Restitution
12h10 – 12h20	BLOC 4 – Synthèse et plan d'action : rédaction d'un plan d'actions professionnel et auto-évaluation	Plan d'actions individuel
12h20 – 12h30	Évaluation	Questionnaire de fin de formation

MOYENS MATÉRIELS

- Support diaporama (remis aux participants en PDF)
- Ressources documentaires (textes réglementaires, contacts partenaires, grille nationale de repérage..)
- Matériel divers : post-it, paper-board

La formatrice apporte son propre matériel. La structure d'accueil met à disposition une salle permettant le travail en sous-groupes, le cas échéant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis (positionnement) : Questionnaire avant formation et quiz de positionnement intégré au bloc 1 (5 questions VRAI/FAUX sur les connaissances initiales) - BLOC 1
- Évaluation des acquis (en cours) : Études de cas et restitution en groupe - BLOC 3
- Évaluation des acquis (à chaud) : Questionnaire d'auto-évaluation des apprentissages intégré au questionnaire de satisfaction
- Évaluation de la satisfaction : Questionnaire de satisfaction à chaud
- Évaluation à froid : Questionnaire à froid adressé par email 3 mois après la formation

Une attestation individuelle de formation est remise à chaque participant à l'issue de la session.

À noter que les indicateurs de résultats seront publiés sur le site www.canopeepetiteenfance.fr à l'issue des premières sessions.

INFORMATIONS PRATIQUES ET MODALITÉS D'ACCÈS

Durée totale : 3 heures

Format :

- Présentiel : intra-établissement → formation dispensée dans les locaux de la structure commanditaire.
- Distanciel : classe virtuelle → formation dispensée à distance via la plateforme Zoom (lien de connexion transmis par email au participant 48h avant la session). *Configuration requise* : ordinateur ou tablette avec caméra et microphone, connexion internet stable. Un test de connexion peut être organisé sur demande avant la session.

Effectif : 3 à 12 participants maximum

Tarif :

- Formation INTER : 100€ net de taxe.
- Formation INTRA : sur devis, selon effectif et localisation géographique. Contactez Canopée Petite Enfance pour un devis personnalisé sous 48h.

Financement : OPCO (sous condition d'éligibilité), plan de développement des compétences, autofinancement. Canopée Petite Enfance vous accompagne dans le montage de votre dossier de financement

Délai d'accès : Formation accessible dès réception de la convention signée et, le cas échéant, des pièces administratives complètes, soit généralement sous 7 à 15 jours après la demande, sous réserve des dates de session disponibles.

Accessibilité handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Tout besoin spécifique doit être signalé lors de l'inscription. Le référent handicap Canopée Petite Enfance prend contact avec le participant dans les 5 jours ouvrés pour définir les adaptations nécessaires.

Sanction de la formation : Attestation individuelle de formation remise à chaque participant à l'issue de la session – la formation ne conduit pas à une certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au RS

PROFIL DE L'INTERVENANT

La formation est animée par une infirmière-puéricultrice diplômée d'État, formatrice spécialisée en petite enfance. L'intervenante justifie d'une expérience professionnelle significative en structures d'accueil collectif et en formation continue de professionnels de la petite enfance.

CONTACT ET INSCRIPTIONS

Canopée Petite Enfance

Email : contact@canopeepetiteenfance.fr

Téléphone : 07 63 76 10 88

Site web : www.canopeepetiteenfance.fr

Être Référent Santé & Accueil Inclusif

Durée	Public	Format	Tarif
27 heures sur 4 mois	Médecin, infirmier(e), puériculteur(trice)	100% distanciel	690 € net de taxe

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le RSAI est un professionnel de santé qui accompagne les EAJE vers un accueil sûr, sain et inclusif pour tous les enfants. Institué par le décret du 30 août 2021, il intervient sur quatre plans :

- Santé et prévention : appui aux bonnes pratiques de soins, d'hygiène, de qualité de l'air et de sécurité alimentaire, et veille sanitaire actualisée.
- Accueil inclusif : accompagnement de l'intégration des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique, en lien avec les familles et les partenaires de santé (PMI, PCO, spécialistes).
- Formation des équipes : sensibilisation, conseil et montée en compétence des professionnels face aux situations de santé et d'inclusion du quotidien.
- Appui au projet d'établissement : contribution à la réflexion collective sur l'accueil, aux côtés de la direction et de l'équipe pédagogique.

Le RSAI ne soigne pas, n'impose pas : il accompagne, conseille, forme et soutient, à la croisée du soin, de l'éducation et de l'inclusion.

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse à :

- Tout professionnel répondant aux critères définis par le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 pour exercer les missions de Référent Santé et Accueil Inclusif, à savoir les médecins, les infirmiers diplômés d'État et les infirmiers puériculteurs diplômés d'État.
- Aux professionnels nouvellement nommés RSAI souhaitant structurer leur prise de fonction.
- Aux professionnels exerçant déjà des missions de RSAI et souhaitant approfondir ou actualiser leurs compétences.
- Aux professionnels souhaitant développer une activité de Référent Santé et Accueil Inclusif en exercice indépendant.

Nombre de participants : 6 à 12 personnes.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de formation spécifique n'est exigé. Les participants doivent simplement :

- Être infirmier(e), infirmier(e)-puériculteur(trice) ou médecin, en poste ou en projet de RSAI
- Être disponibles sur l'ensemble du parcours (visios collectives et entretiens individuels)

Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Tout besoin d'adaptation doit être signalé à l'organisme de formation au plus tard 15 jours avant la session afin de mettre en place les compensations nécessaires. Référent handicap : Florine MAILLET, contact@canopeepetiteenfance.fr

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les enjeux et responsabilités liés au rôle de RSAI au sein d'une structure d'accueil du jeune enfant
- Définir sa posture professionnelle et structurer ses missions en cohérence avec le cadre réglementaire
- Appliquer les protocoles en vigueur en matière de soins, d'hygiène et de sécurité
- Repérer les situations de danger ou de risque de danger et adopter la posture adaptée
- Mettre en œuvre des actions d'accompagnement auprès des équipes dans une logique de soutien et de montée en compétences
- Adapter ses pratiques pour favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques
- Concevoir et animer des interventions adaptées à son contexte professionnel
- Élaborer des outils opérationnels mobilisables dans sa pratique quotidienne
- Structurer et développer son activité en cohérence avec ses valeurs et son positionnement

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le parcours s'organise en 7 modules collectifs, un suivi individuel et un temps d'analyse de pratique, soit 27 heures réparties sur 4 mois (rythme : deux visioconférences collectives de 3h par mois, une seule le dernier mois).

Module/Durée	Contenu	Méthode/Outil
Module 1 3h00	Cadre réglementaire et rôle du RSAI • Le décret de 2021 et ses implications concrètes • Les obligations des structures vis-à-vis de la santé et de l'inclusion • Le positionnement du RSAI : entre accompagnement, conseil et vigilance • Le lien avec les directions et les équipes : comment rester à sa juste place	Appors théoriques Étude de cas Échange de pratique Quiz de connaissances réglementaires
Module 2 4h00	Santé, hygiène et sécurité en crèche • Les soins et protocoles courants : gestion des accidents, médicaments, urgences • Les règles d'hygiène et leur adaptation selon les âges • La sécurité des locaux, du matériel et des pratiques professionnelles • La qualité de l'air, les produits d'entretien, le plan de maîtrise sanitaire	Apport théorique Quiz interactif Étude de cas Échange de pratique
Module 3 3h00	Penser l'inclusion de façon concrète • Le repérage des besoins spécifiques (santé, développement, handicap, langue...) • Les partenariats possibles : PMI, CAMSP, professionnels extérieurs • La co-construction avec les familles • Les adaptations raisonnables et réalistes en structure	Apport théorique Étude de cas Mises en situation/jeu de rôle Travail en sous-groupe

Module/Durée	Contenu	Méthode/Outil
Module 4 3h00	Protection de l'enfance : repérage et posture du RSAI • Les signes de danger et de risque de danger chez le jeune enfant • Le cadre légal du repérage et du signalement (CRIP, 119) • La posture du RSAI face à une situation préoccupante : accompagner sans se substituer • L'articulation avec la direction et les autorités compétentes	Apports théoriques Étude de cas Analyse de situation professionnelle Mise en situation
Module 5 3h00	Transmettre et accompagner une équipe • Prendre la parole sans imposer • Organiser une réunion d'équipe, des ateliers, des actions de formation • Répondre aux résistances et aux craintes • Transmettre des protocoles sans être dans le contrôle	Apport théorique Mise en situation/jeu de rôle Analyse de la pratique Échange de pratique
Module 6 3h00	Construire ses outils de terrain • To-do list du RSAI • Grilles d'observation • Modèles de comptes-rendus de visite • Tableau de bord et calendrier de suivi • Outil de suivi des vaccinations	Apport théorique court Atelier pratique de prise en main des outils Travail individuel guidés Échange de pratique
Module 7 3h	Installer et développer son activité de RSAI (2h) • Choisir son statut pour exercer ses missions de RSAI • Trouver ses premières structures • Construire des conventions de prestations de service • Gérer sa comptabilité et sa facturation Bilan collectif de formation (1h) : retour sur les objectifs, évaluation formative, perspectives	Apports théoriques Retours d'expérience Échanges de pratique Questionnaire d'auto-positionnement Évaluation de fin de parcours
Suivi individuel 3h00	3 entretiens individuels d'1heure (début, milieu, fin de parcours) • Travail à partir du livret de suivi individuel : cas pratiques et exercices • Ajustement de la posture professionnelle et du projet de chacun(e)	Livret de suivi individuel
Analyse de la pratique professionnelle 2h00	Temps d'analyse de la pratique professionnelle en groupe • Retour sur des situations vécues par les participants • Échanges entre pairs, apports croisés	Études de cas amenées par les participants eux-mêmes

Un livret de suivi individuel est remis en amont de la formation à chaque participant. Il porte les notions théoriques abordées lors des visioconférences ainsi que des exercices pratiques et cas concrets travaillés lors des entretiens individuels ; il accompagne chaque participant(e) tout au long du parcours.

MOYENS MATÉRIELS

- Support de formation : diaporama remis aux participants en PDF à l'issue de chaque module
- Livret de suivi individuel : remis en amont, support des apports théoriques et des exercices pratiques travaillés en entretien
- Ressources documentaires : textes réglementaires, fiches pratiques, documentations scientifiques et administrative selon les modules
- Outils opérationnels remis aux participants : to-do list du RSAI, grilles d'observation...
- Quiz interactifs et études de cas : supports numériques utilisés en session
- Plateforme de visioconférence : connexion via Zoom, lien transmis par email 48h avant chaque session – configuration requise : ordinateur ou tablette équipés d'une caméra, d'un microphone et d'une connexion internet stable. Un test de connexion peut être organisé sur demande avant la première session.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis (positionnement) : questionnaire de positionnement avant l'entrée en formation. Les résultats sont exploités afin d'adapter les échanges et les apports pédagogiques.
- Évaluation des acquis (en cours) : études de cas, mises en situation et analyses de pratiques professionnelles lors des visios collectives.
- Suivi individualisé des acquis : travail sur le livret de suivi individuel lors des 3 entretiens permettant d'évaluer la progression, la compréhension et la capacité réflexive de chaque participant(e).
- Évaluation des acquis (à chaud) : bilan individualisé lors du 3^e entretien et questionnaire d'auto-évaluation des apprentissages intégré au questionnaire de satisfaction.
- Évaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction à chaud.
- Évaluation à froid : questionnaire à froid adressé par email 6 mois après la fin du parcours.

Une attestation individuelle de formation est remise à chaque participant(e) à l'issue du parcours.

INFORMATIONS PRATIQUES ET MODALITÉS D'ACCÈS

Durée totale : 27 heures sur 4 mois

Format : 100% distanciel : classe virtuelle → formation dispensée via la plateforme Zoom (lien de connexion transmis par email au participant 48h avant la session). *Configuration requise : ordinateur ou tablette avec caméra et microphone, connexion internet stable. Un test de connexion peut être organisé sur demande avant la session.*

Rythme : Deux visioconférences collectives de 3h ou 4h par mois pendant 3 mois, puis une visio de 3h le dernier mois, complétées par 3 entretiens individuels d'1h et 2h d'analyse de la pratique professionnelle en groupe

Effectif : 6 à 12 participants maximum

Tarif : 690 € net de taxe. Paiement échelonné possible :

- Financement entreprise / OPCO : facturation en une fois à l'issue de la formation (ou à réception de l'accord de prise en charge), paiement à 30 jours, pénalités de retard B2B applicables selon les conditions générales de vente.
- Autofinancement individuel : acompte de 30 % à la signature de la convention, solde échelonné en 3 fois, aux dates des 3 entretiens individuels (début, milieu, fin de parcours).

Financement : OPCO (sous condition d'éligibilité), plan de développement des compétences, autofinancement. Canopée Petite Enfance vous accompagne dans le montage de votre dossier de financement

Délai d'accès : Formation accessible dès réception de la convention signée et, le cas échéant, des pièces administratives complètes, soit généralement sous 7 à 15 jours après la demande, sous réserve des dates de session disponibles.

Accessibilité handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Tout besoin spécifique doit être signalé lors de l'inscription. Le référent handicap Canopée Petite Enfance prend contact avec le participant dans les 5 jours ouvrés pour définir les adaptations nécessaires.

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation individuelle de formation remise à chaque participant(e) à l'issue du parcours. La formation ne conduit pas à une certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au RS.

PROFIL DE L'INTERVENANT

La formation est animée par une infirmière-puéricultrice diplômée d'État, formatrice spécialisée en petite enfance. L'intervenante justifie d'une expérience professionnelle significative en structures d'accueil collectif et en formation continue de professionnels de la petite enfance.

CONTACT ET INSCRIPTIONS

Canopée Petite Enfance
Email : contact@canopeepetiteenfance.fr
Téléphone : 07 63 76 10 88
Site web : www.canopeepetiteenfance.fr